

# Le Socialiste

42e année - Rs 5.00 - No 108116 - MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant



## Health Track inauguré à Coromandel

Page 6

France - Finances Publiques

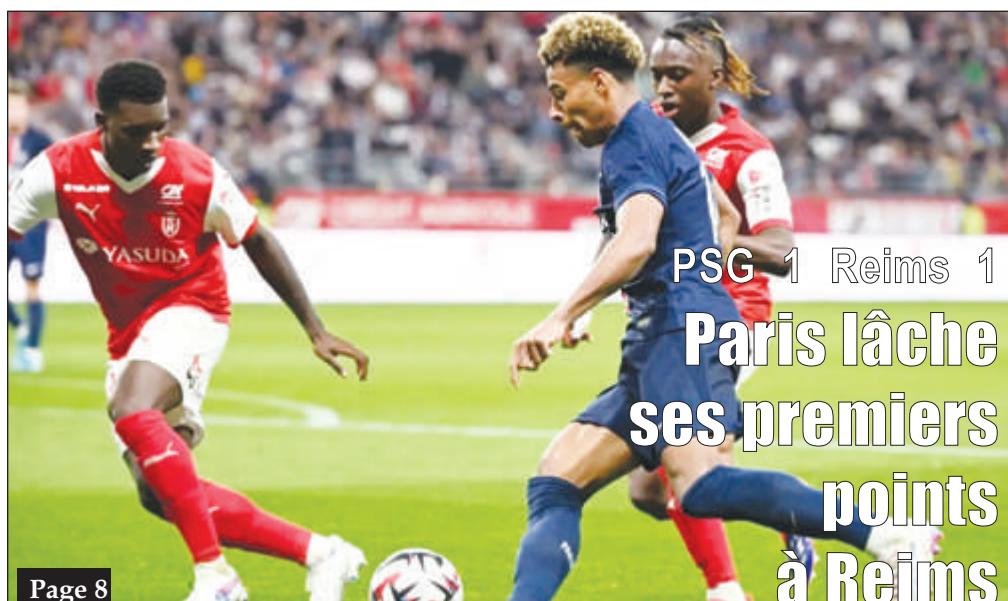
**Le nouveau  
Premier ministre  
annonce qu'il veut  
garder  
la crédibilité  
de la France  
sur le marché  
financier**



Page 5

Page 5

## LIGUE 1



Page 8



Page 7



Japon

**Des inondations  
meurtrières  
dans le centre du pays**

Page 2



**Au Sri Lanka, Anura  
Kumara Dissanayaka,  
marxiste repenti,  
remporte l'élection  
présidentielle**

Page 4

Tanzanie



**Les domiciles de deux  
leaders d'opposition  
pris pour cible  
par la police avant une  
manifestation**

**A la télé aujourd'hui**



|       |                          |
|-------|--------------------------|
| 13:20 | LE CHEMIN DU DESTIN      |
| 13:47 | PASSION AND POWER        |
| 14:15 | GOUT DE L'AMOUR          |
| 15:00 | SAMACHAR                 |
| 17:30 | THE GARDENER'S DAUGHTER  |
| 17:32 | OLYMPIC GAMES PARIS 2024 |
| 18:00 | SAMACHAR                 |
| 18:30 | SAYINGS RADHA KRISHNA    |
| 18:32 | SHIV SHAKTI              |
| 18:55 | DOREE                    |
| 19:30 | LE JOURNAL TELEVISE      |
| 20:30 | SKYSCRAPER               |
| 22:11 | TERRA NOSTRA             |
| 23:30 | LE JOURNAL TELEVISE      |



|       |   |
|-------|---|
| 15:52 | SAVER LOKAL                               |
| 16:12 | RODRIG MO PEI                             |
| 16:47 | LA JOURNEE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR     |
| 17:07 | RADIO VISION                              |
| 18:00 | PASSION AND POWER                         |
| 18:31 | AMOUR SECRET                              |
| 19:00 | ZOURNAL KREOL                             |
| 19:20 | LE MAGAZINE DE L'EMPLOI ET DES METIERS    |
| 19:25 | RODRIG PROG : PLAT DU CHEF : PATE POISSON |
| 19:44 | SON LADAN MEM                             |
| 20:00 | ENCOUNTER                                 |
| 20:31 | PRIORITE SANTE                            |
| 21:00 | PAROLES AGRICOLES                         |
| 21:30 | RADIO VISION : LE MAG                     |
| 22:20 | MOTS & ECRITS                             |
| 22:47 | LA JOURNEE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR     |
| 23:00 | ZOURNAL KREOL                             |
| 23:20 | MUSIC TOUR : PAST PERFECT 3               |



|       |                             |
|-------|-----------------------------|
| 07:08 | KALARI KIDS                 |
| 07:21 | SERIE                       |
| 07:36 | SERIE                       |
| 07:51 | VED KI SHIKSHAIN            |
| 08:17 | HINDI HAMARI PEHCHAN        |
| 08:43 | EXCERPTS FROM SHIV ABHISHEK |
| 09:23 | VISHWARANG 2024             |
| 09:53 | KUNDALI BHAGYA              |
| 10:15 | KUNDALI BHAGYA              |
| 11:18 | RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN |



|       |                              |
|-------|------------------------------|
| 12:00 | SAWAN BHADON                 |
| 14:10 | KUCH LAMHE FURSAT            |
| 15:00 | SAMACHAR                     |
| 15:11 | SAJANWA BAIRI HO GAILE HAMAR |
| 15:41 | SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI |
| 16:01 | SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI |
| 16:41 | SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI |
| 17:11 | SAYINGS RADHA KRISHNA        |
| 18:00 | SAMACHAR                     |
| 18:42 | SAMARPAN                     |
| 18:57 | BHOJPURI DHAMAKA             |
| 19:47 | CHIKITSA AUR SWASTHEY        |
| 20:13 | RAMAYAN                      |
| 23:00 | SHRADDDHA AUR SABURI         |



|       |   |
|-------|---|
| 14:08 | WASHINGTON FORUM                        |
| 15:22 | BABY EINSTEIN 2                         |
| 15:28 | LES AVENTURES DU PETIT PINGOUIN         |
| 15:28 | KIKA ET BOB                             |
| 17:52 | KIKA ET BOB                             |
| 18:00 | BREAKING THE SILENCE OVER ENDOMETRIOSIS |
| 18:48 | HEALTHY LIVING                          |
| 19:03 | RED CARPET                              |
| 19:18 | STUDENT SUPPORT PROG                    |
| 19:53 | GLOBAL US                               |
| 20:24 | LE TEMPS D'AIMER                        |
| 20:52 | NEWS                                    |
| 21:12 | TOP DIVE SITES                          |
| 21:39 | THE PLEASANT VALLEY WAR                 |
| 22:48 | INITIATIVE AFRICA                       |
| 23:14 | EUROMAXX                                |

**Le Socialiste**

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

**Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah**

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

**E-mail:** lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

**Website:** Lesocialiste.info

**Facebook:** Lesocialiste.info

**États-Unis**

# Les autorités valident un vaccin contre la grippe à s'administrer soi-même

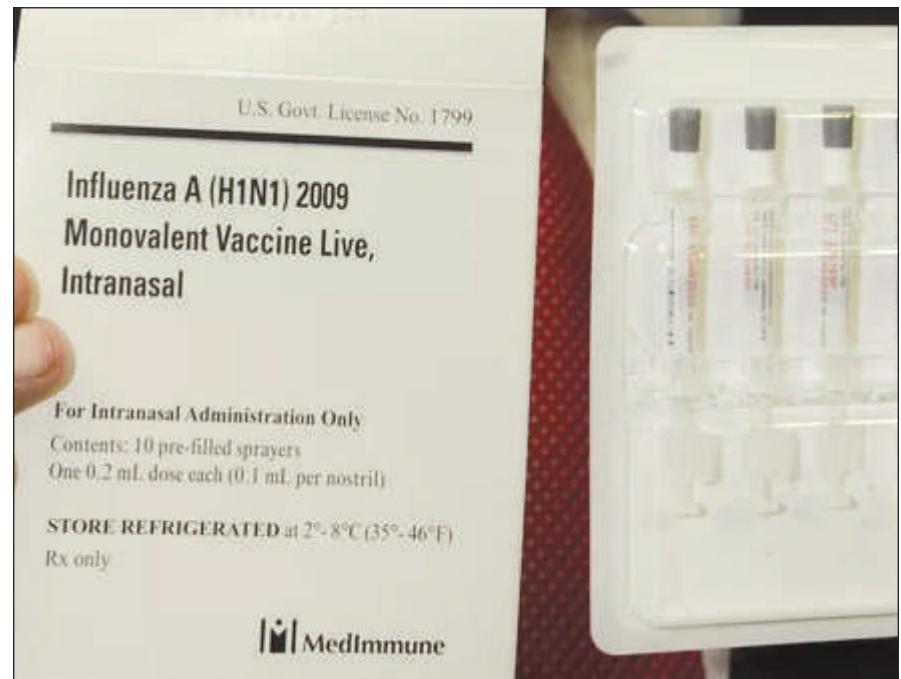
Une ordonnance sera toujours nécessaire pour obtenir ce vaccin, qui s'administre par spray nasal.

Les États-Unis ont autorisé vendredi le premier vaccin contre la grippe à s'administrer soi-même sans l'aide d'un professionnel de santé, en spray nasal. Le vaccin FluMist est produit par le groupe AstraZeneca. Il était déjà autorisé depuis plusieurs années par l'agence américaine des médicaments (FDA) chez les personnes âgées de 2 à 49 ans.

Les enfants mineurs ne sont pas censés se l'administrer eux-mêmes, mais leurs parents ou la personne s'occupant d'eux peut alors le faire. Il s'agit d'une «nouvelle option pour recevoir un vaccin sûr et efficace contre la grippe saisonnière, potentiellement plus pratique, plus souple et plus accessible pour les individus et les familles», s'est félicité Peter Marks, responsable au sein de la FDA.

### «Rendre les vaccins plus accessibles»

Une ordonnance sera toujours nécessaire pour obtenir le vaccin, via une pharmacie en ligne, a détaillé la FDA. Cette option sera disponible à partir de l'automne prochain, a précisé AstraZeneca. Le vaccin contiendra des instructions d'utilisation, qui ont été évaluées lors d'une étude pour



vérifier qu'elles étaient bien comprises. Cette autorisation est «un pas important pour rendre les vaccins plus accessibles», s'est réjoui Iskra Reic, de chez AstraZeneca.

L'effet secondaire principal du vaccin, qui contient un virus vivant atténué, peut être de la fièvre chez les enfants de 2 à 6 ans. Près de 200 millions de doses ont déjà été distribuées dans le monde par le passé, selon l'entreprise. Le vaccin s'appelle Fluenz

Tetra en France.

La grippe peut être dangereuse pour les populations à risque, notamment les personnes âgées ou les jeunes enfants. Chaque saison est différente en termes de conséquences sanitaires. La grippe a causé la mort d'entre 4 900 à 51 000 personnes annuellement entre 2010 et 2023 aux États-Unis, selon les autorités sanitaires américaines.

**Japon**

# Des inondations meurtrières dans le centre du pays



Au Japon, des inondations dangereuses ont fait plusieurs victimes : au moins sept morts et plusieurs personnes disparues. Des pluies diluviennes d'une ampleur sans précédent se sont abattues sur le pays, où l'armée a été appelée en renfort.

Les inondations font rage dans le centre du Japon. Sur une vidéo fournie par la préfecture d'Ishikawa,

des dizaines de bus et de voitures sont submergés par des pluies diluviennes. En à peine quelques heures, 540 mm d'eau sont tombées dans la ville de Wajima, un record pour la région. "Je suis né en 1960, je n'ai jamais vu l'eau monter aussi haut", assure un individu.

### Au moins sept morts

Le sol s'est par endroits dérobé sous les torrents d'eau. Des éboulements de terrains ont enseveli plusieurs maisons. Au moins sept

morts sont à déplorer, et plusieurs personnes sont encore portées disparues. C'est la deuxième catastrophe en 2024 dans la même région du Japon. Au mois de janvier, un séisme de magnitude 7,5 a tué 318 personnes. Les rescapés ont dû cette fois-ci affronter les inondations. "Je dois de nouveau repartir à zéro, traverser un autre hiver dans le froid", déplore ainsi un sinistré.

## France

# Le gouvernement Barnier s'est réuni autour d'Emmanuel Macron pour son premier Conseil des ministres

**Les 39 nouveaux ministres et secrétaires d'Etat du gouvernement de Michel Barnier se sont réunis lundi à l'Elysée.**

**Et maintenant, au travail !** Nommé samedi par Emmanuel Macron sur proposition de Michel Barnier, le nouveau gouvernement entre maintenant dans le dur. Les 39 ministres et secrétaires d'Etat se sont réunis pour la première fois autour du Premier ministre. La plupart des passations de pouvoir dans les ministères ont lieu actuellement. Un premier Conseil des ministres, avec le président de la République, aura lieu bientôt.

**Un premier Conseil des ministres après plus de deux mois de crise politique :** les 39 membres du gouvernement de Michel Barnier, très majoritairement issus de la macronie et de la droite, se sont brièvement réunis lundi pour la première fois à l'Elysée autour du chef de l'Etat. Ce premier conseil, dans le jardin d'hiver du palais présidentiel, a duré moins d'une demi-heure et s'est « très bien » passé, a sobrement commenté le nouveau ministre de la Justice Didier Migaud, le seul issu de la gauche.

Le Premier ministre avait invité lundi les membres de son équipe - déjà traversée par des tensions - à être « irréprochables et modestes » et d'avoir « du respect » pour « tous les partis politiques ». Il les avait déjà appelés à travailler dans la « plus grande cohésion ».

Les 39 nouveaux ministres et secrétaires d'Etat du gouvernement de Michel Barnier sont réunis lundi après-midi à l'Elysée autour d'Emmanuel Macron pour leur premier Conseil des ministres, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les membres du nouvel exécutif, très majoritairement issus de la macronie et de la droite, s'étaient déjà vus dans la matinée à Matignon pour un « petit-déjeuner gouvernemental » de plus de deux heures - une rencontre « autour d'un café pour mieux se connaître », selon Michel Barnier.

La nouvelle ministre du Logement Valérie Létard a affirmé lors de son discours de passation vouloir s'engager sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux liés au logement, dans un contexte de grave crise du secteur. « On n'a jamais été dans un tel contexte » de difficultés pour la filière du logement, a souligné la ministre du Logement et de la Rénovation urbaine, nommée samedi au sein du gouvernement de Michel Barnier.

« Il faut dire au monde du logement l'attention particulière qu'on leur porte », a-t-elle assuré, ajoutant que le choix d'un ministère de plein exercice montre que « le Premier ministre considère que le logement est au cœur des priorités et des préoccupations ».

La ministre sortante de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, Sylvie Retailleau, a passé le relais à Patrick Hetzel en exprimant ses « inquiétudes » sur la solidité des engagements budgétaires du secteur et la question de la vie étudiante.

« La pérennité des engagements budgétaires reste un sujet de préoccupation majeure », tout comme « la question de la vie étudiante », a dit Sylvie Retailleau sur le perron du Pavillon Boncourt du ministère. Avant de préciser : « dans un contexte politique et économique incertain, je ne peux m'empêcher de m'inquiéter quant au respect à long terme de ces engagements ».



Gil Avérous, qui succède à Amélie Oudéa-Castéra, a promis de combattre « sans relâche » le dopage et de travailler à la lutte « contre toutes les discriminations », pour que « le sport reste un espace de liberté, d'égalité et d'inclusion pour tous ». « Chaque club sportif doit être un lieu sûr, protecteur, où le prosélytisme religieux n'a pas sa place », a également déclaré le ministre des Sports.

La députée Renaissance du Nord, Violette Spillebout, s'est vue « proposer par le Premier ministre », Michel Barnier. « Le Premier ministre m'a fait part qu'il avait changé d'avis le lendemain, à la suite de beaucoup de pression et de tension sur la constitution de son gouvernement », a-t-elle expliqué sur franceinfo. « J'ai été rayée d'une liste totalement : ni l'Éducation nationale, ni aucun autre ministère. Les coups bas en politique, ça existe encore », a-t-elle poursuivi, disant « déranger beaucoup de personnes dans le Nord ».

« Nous devons libérer les Français du poids des démarches administratives », mais « cette simplification ne doit jamais se faire au détriment de la qualité du service public », a insisté Guillaume Kasbarian, dont le portefeuille comprend également la Simplification et la Transformation publique. L'ancien ministre délégué au Logement s'est fixé comme objectif de « faciliter la vie des Français et des agents publics ». Le ministre a également salué dans son discours la réforme « ambitieuse » de la fonction publique préparée par son prédécesseur, sans préciser le sort qu'il lui réservera.

Nouvelle ministre du Partage des territoires et de la Décentralisation, Catherine Vautrin « sait les difficultés auxquelles sont confrontés les élus locaux dans leur engagement ». « Je serai totalement engagée pour y répondre avec respect et humilité », a-t-elle ajouté.

La nouvelle ministre de la Transition écologique a promis de poursuivre les chantiers lancés par son prédécesseur, Christophe Béchu, sur l'eau, la pollution de l'air, la biodiversité et l'anticipation du changement climatique. « Cette écologie ambitieuse, je la porterai également au niveau européen et international », a promis Agnès Pannier-Runacher, face au « scepticisme » de certains à la Commission européenne.

Le nouveau chef de la diplomatie française Jean-Noël Barot a promis aux femmes iraniennes et afghanes qu'elles n'étaient « pas seules » et que la France serait « à leurs côtés », lors de sa prise de fonctions au ministère des Affaires étrangères. « Ce ministère sera pleinement mobilisé

chaque fois que les libertés fondamentales, les droits de l'homme, des minorités, seront en danger », a assuré le centriste de 41 ans lors de la passation de pouvoir avec son prédécesseur Stéphane Séjourné.

Anne Genetet veut « bâtir un espace de sérénité et de stabilité ». « Je sais combien l'école en a besoin. Un mouvement a été lancé autour d'ambitions fortes. Le navire ne changera pas de cap. C'est de la continuité, de la sérénité, de l'écoute et du temps long que je veux apporter à l'école », a expliqué la nouvelle ministre de l'Éducation nationale. « Le mot « réussite » ne me fait pas peur, il ne doit pas nous faire peur. La voie professionnelle doit être une voie d'excellence », a-t-elle également déclaré. « Je prendrai à bras-le-corps la santé scolaire. Comme médecin, cette cause me tient à cœur », a aussi affirmé Anne Genetet.

« Jamais l'ordre international fondé sur le droit, dont la France a été le grand architecte, n'a été soumis à des vents aussi violents qui veulent l'abattre pour lui substituer un ordre international fondé sur la force », a alerté Jean-Noël Barot.

« L'inquiétude domine, les attentes sont immenses, l'impatience est grande depuis des mois », a reconnu la nouvelle ministre de l'Agriculture. « Je veux et dois avancer vite. Je vais faire en sorte que, dans les prochaines semaines, de premiers résultats se voient dans les cours de ferme », a-t-elle promis. Elle veut « reconquérir pied à pied la souveraineté alimentaire française ». « N'interdisons pas avant de proposer une solution alternative », a affirmé Annie Genevard, fustigeant la « surtransposition des normes européennes ». Elle a également fixé comme priorité « le chantier de la simplification normative ».

Le ministre sortant des Affaires étrangères va rejoindre la Commission européenne. Stéphane Séjourné a rendu hommage aux femmes de son ministère : « la diplomatie féministe s'impose à tous ».

« J'ai voulu de manière systématique que nous répondions à la seule urgence », a déclaré l'ex-ministre de l'Agriculture avant de laisser la place à Annie Genevard. « Ce n'est pas qu'un ministère de crises, mais davantage un ministère dont la vocation première doit être de donner et de retrouver à nouveau du sens », a-t-il dit à sa successeure.

« Il faut rendre la dernière réforme des retraites peut-être plus soutenable pour tous et répondre aux inquiétudes qu'elle a pu générer, en particulier chez les femmes », a déclaré Astrid Panosyan-Bouvet lors de la passation de pouvoirs avec Catherine Vautrin. « Travailler deux ans de plus dans un pays où, passé 55 ans, on a le sentiment

qu'on a plus tout à faire sa place dans le monde du travail, ou quand le métier qu'on exerce est pénible [...], ça peut apparaître comme anxiogène », a-t-elle poursuivi.

« Depuis sept ans, les gouvernements se sont beaucoup concentrés sur le plein emploi. C'est indispensable », a-t-elle aussi jugé, appelant notamment à « poursuivre les efforts de la réforme de France Travail ou de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA ». « Mais le plein emploi ne doit pas être la seule priorité », car il « n'est pas le travail », qui est « un lieu de construction de l'estime de soi et du lien social » et « le moyen d'une vie digne et décente », a affirmé la ministre.

« Je n'ai eu l'honneur d'être à la tête de l'Éducation nationale que durant sept mois », a regretté Nicole Belloubet. « C'est suffisant pour commencer à apaiser un monde éducatif pris dans un incessant tourbillon de réformes. C'est essentiel pour réaffirmer sans cesse la confiance dans les équipes éducatives. Mais sept mois, dont quatre à peine furent véritablement effectifs, ce n'est pas assez pour faire évoluer notre système éducatif, qui en a vraiment besoin, mais qui, plus que des oukases ou des slogans, mérite impulsions et inflexions concrètes. »

« J'ai parlé de sanctuarisation du budget : c'est une exigence que je maintiens malgré la baisse du nombre des élèves », a déclaré Nicole Belloubet, « pour permettre une évolution progressive de notre système ». « L'école est toujours un investissement pour l'avenir et lui appliquer uniformément des règles budgétaires n'est pas rendre service à la République », a-t-elle ajouté.

Dans un discours aux accents martiaux, le nouveau ministre de l'Intérieur a affirmé qu'il « ne lâchera rien et ne tolérera aucune offense, aucune atteinte, physique ou verbale » aux forces de l'ordre. « Honte à ceux qui distillent dans leur discours la haine de nos forces de l'ordre », a-t-il lancé. Dénonçant « une barbarie presque quotidienne », Bruno Retailleau a appelé à « avoir le courage de la fermeté, d'une juste fermeté ».

Selon lui, « les Français veulent plus d'ordre dans la rue, d'ordre aux frontières ». « Cette demande nous vient de la grande majorité des Français, en premier lieu des Français les plus modestes », « qui n'ont pas assez d'argent pour mettre leurs enfants dans les belles écoles, leurs familles dans les beaux quartiers », a-t-il affirmé. Il a fixé « trois priorités : rétablir l'ordre, rétablir l'ordre, rétablir l'ordre ». « Quand il n'y a pas d'ordre, c'est la liberté qui est menacée », a-t-il affirmé.

## Au Sri Lanka, Anura Kumara Dissanayaka, marxiste repenti, remporte l'élection présidentielle

Le chef de la coalition de gauche a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle, avec 42,3 % des suffrages, dimanche, devançant nettement le chef de l'opposition au Parlement Sajith Premadasa et le président sortant Ranil Wickremesinghe.

Admireur de Che Guevara et de Fidel Castro, le chef de la coalition de gauche au Sri Lanka, Anura Kumara Dissanayaka, a été proclamé vainqueur de l'élection présidentielle, avec 42,3 % des suffrages, dimanche 22 septembre, au lendemain du scrutin. Il a nettement devancé le chef de l'opposition au Parlement Sajith Premadasa (centre droit), 57 ans, crédité de 32,7 % des voix, et le président sortant Ranil Wickremesinghe, 75 ans, avec 17,2 %. Deux ans après la pire crise économique de l'histoire du Sri Lanka, Anura Kumara Dissanayaka, 55 ans, hérite d'un pays fragile et épais par la politique d'austérité brutale et impopulaire de son prédécesseur. « Le rêve que nous avons porté depuis des siècles s'est enfin concrétisé », s'est-il réjoui dimanche soir sur le réseau social X, ajoutant à l'adresse du peuple sri-lankais : « Ensemble nous nous tenons prêts pour réécrire l'histoire du Sri Lanka ». Il devait être officiellement investi lundi matin, selon la commission électorale.

Muet depuis l'annonce samedi soir des premières tendances qui le donnaient perdant, le président sortant, Ranil Wickremesinghe, a concédé dimanche soir sa défaite. « Avec beaucoup d'amour et de respect pour cette nation que je chéris, je remets son avenir entre les mains du nouveau président », a-t-il assuré dans une déclaration. L'entourage de Sajith Premadasa avait de son côté concédé sa



défaite dès les résultats partiels, dimanche matin.

Avant même la confirmation de sa victoire, Anura Kumara Dissanayaka a fait savoir dimanche qu'il ne « déchirerait » pas le plan d'aide de 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros) signé en 2023 avec le FMI (Fonds monétaire international) après de longues tractations.

Le Premier ministre indien, Narendra Modi, a assuré qu'il travaillerait « étroitement » avec Anura Kumara Dissanayaka. « J'ai hâte de travailler étroitement avec vous afin de renforcer davantage notre coopération aux multiples facettes pour le bien de nos peuples et de la région tout entière », a déclaré Narendra Modi sur X.

### Renoncement à la lutte armée

Tout au long de sa campagne « AKD », comme le surnomme ses troupes, a

martelé un message de défiance des élites politiques « corrompues » du pays, à ses yeux coupables de sa faillite financière en 2022. Au fil des semaines, ce discours a convaincu un nombre croissant de Sri-Lankais.

« Pour la première fois au Sri Lanka, le pouvoir va passer des mains d'une poignée de familles privilégiées et corrompues à un gouvernement du peuple », a promis AKD dans son programme électoral. Une proclamation qui résume l'ambition de ce fils d'agriculteur, entièrement formé au Front de libération du peuple (JVP), le parti d'inspiration marxiste de Anura Kumara Dissanayaka. En 1971, le JVP avait déclenché dans l'île une première insurrection meurtrière contre le pouvoir, qui a été vite réprimée au prix de 20 000 victimes. Seize ans plus tard, le parti avait ensuite repris les armes à la suite d'une loi de

décentralisation qui accordait des pouvoirs à la minorité tamoule de l'île. Issu de la majorité cinghalaise, le camarade Dissanayaka se fait remarquer en prenant la tête des étudiants du JVP. Récemment, il a raconté avoir échappé, caché par un de ses professeurs, aux escadrons de la mort qui traquaient les responsables de la guérilla. Cette révolte s'achève en 1989, après avoir fait jusqu'à 60 000 morts selon certaines estimations. Lorsqu'il prend la tête du JVP en 2014, Anura Kumara Dissanayaka tire un trait sur le passé et renonce à la lutte armée. « Nous assurons au peuple du Sri Lanka que nous ne reprendrons jamais les armes », déclare-t-il.

### Converti à l'économie de marché

Pour marquer sa rupture avec le passé meurtrier de son mouvement et élargir sa base populaire, il forme alors une coalition avec d'autres partis de gauche, le Pouvoir national du peuple (NPP).

Lui-même s'est largement converti à l'économie de marché, notamment à l'idée de privatiser certaines entreprises publiques. Récemment encore, il a raillé une « campagne de diffamation » dirigée contre son parti « qui dit que nous allons tout nationaliser, même les vaches ».

Ses premiers pas électoraux sont modestes. Lors de la présidentielle de 2019, il ne récolte que 3 % des voix. Il ne fait guère mieux un an plus tard aux législatives, où le JVP n'obtient que trois sièges.

Mais depuis la crise financière catastrophique de 2022, « AKD » et sa coalition ont le vent en poupe. Même s'il ne s'implique pas directement dans les manifestations qui provoquent la chute du président Gotabaya Rajapaksa, son parti surfe sur la colère de la population, jusqu'à sa victoire à la présidentielle.

## Le Premier ministre Narendra Modi félicite le président élu Anura Kumara Dissanayake

Le Premier ministre indien, Shri Narendra Modi, a félicité le président élu, Anura Kumara Dissanayake, pour son élection en tant que 9e président exécutif du Sri Lanka, via une publication sur les réseaux sociaux sur « X » (anciennement Twitter).

Le Premier ministre a déclaré : « Félicitations @anuradisanayake, pour votre victoire aux élections présiden-

tielles sri-lankaises. Le Sri Lanka occupe une place particulière dans la politique de voisinage de l'Inde et dans la vision SAGAR. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec vous pour renforcer davantage notre coopération multiforme au profit de notre peuple et de toute la région. »



## Italie La croissance économique revue à la baisse pour 2023, mais le déficit réduit

La croissance économique en Italie a été revue à la baisse pour 2023, à 0,7%, contre 0,9% estimés auparavant, en raison de nouvelles méthodes de calcul, a indiqué lundi l'Institut national des statistiques (Istat). Cette annonce fait partie d'une série de révisions des taux de croissance de l'Italie pour les années 1995 à 2023. Ainsi, pour 2022 et 2021, la croissance a été ajustée à la hausse, à respectivement 4,7% et 8,9%.

En parallèle, les déficits publics de l'Italie en 2023 et 2022 ont été revus en baisse, en raison de nouvelles méthodes de calcul, a indiqué lundi l'Institut national des statistiques (Istat) italien. Le déficit enregistré en 2023 a été ramené à 7,2% du PIB, contre 7,4% estimés en avril. Pour 2022, le déficit s'est réduit à 8,1%, contre 8,6% auparavant.



## France - Finances Publiques

# Le nouveau Premier ministre annonce qu'il veut garder la crédibilité de la France sur le marché financier

Le gouvernement de Michel Barnier, dont la couleur politique penche clairement à droite, a été dévoilé samedi dernier.

Gouvernement Barnier, jour 1. Samedi 21 septembre 2024, le nom des ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat a été dévoilé, une liste affichant clairement un virage à droite, toute avec dix personnalités LR.

Une composition qui provoque la colère de l'opposition, tant à gauche qu'à l'extrême-droite, qui, déjà, menace de censurer le gouvernement Barnier. Mais d'ici là, les ministres vont prendre peu à peu la place de leurs prédécesseurs lors de passes de pouvoirs.

Le Premier ministre Michel Barnier a annoncé dimanche soir qu'il souhaitait faire de la « santé mentale » la « grande cause nationale » de l'année 2025.

Un Conseil national de la refondation (CNR) consacré à la santé mentale, très attendu, était programmé cet été, mais avait été annulé après la dissolution de l'Assemblée nationale, décidée par Emmanuel Macron.

Questionné sur les récentes violences entre le Liban et Israël, le Premier ministre a appelé à « cesser l'escalade ». Il a assuré que « la sécurité d'Israël n'était pas négociable », tout en se disant favorable à un Etat palestinien une fois les tensions terminées.

Interrogé sur le choix de Bruno

Retailleau à l'Intérieur, Michel Barnier l'a justifié par le besoin de sécurité des Français. Il a parlé de « frontières passoires » et d'une « immigration qui peut être insupportable ».

Le Premier ministre veut « plus de rigueur et de fermeté », mais aussi une réponse européenne à ce sujet.

« Il faut garder la crédibilité de la France » sur les marchés, fixe Michel Barnier en parlant de la dette publique. Il veut « faire mieux » sur les dépenses publiques et qu'elles soient plus efficaces.

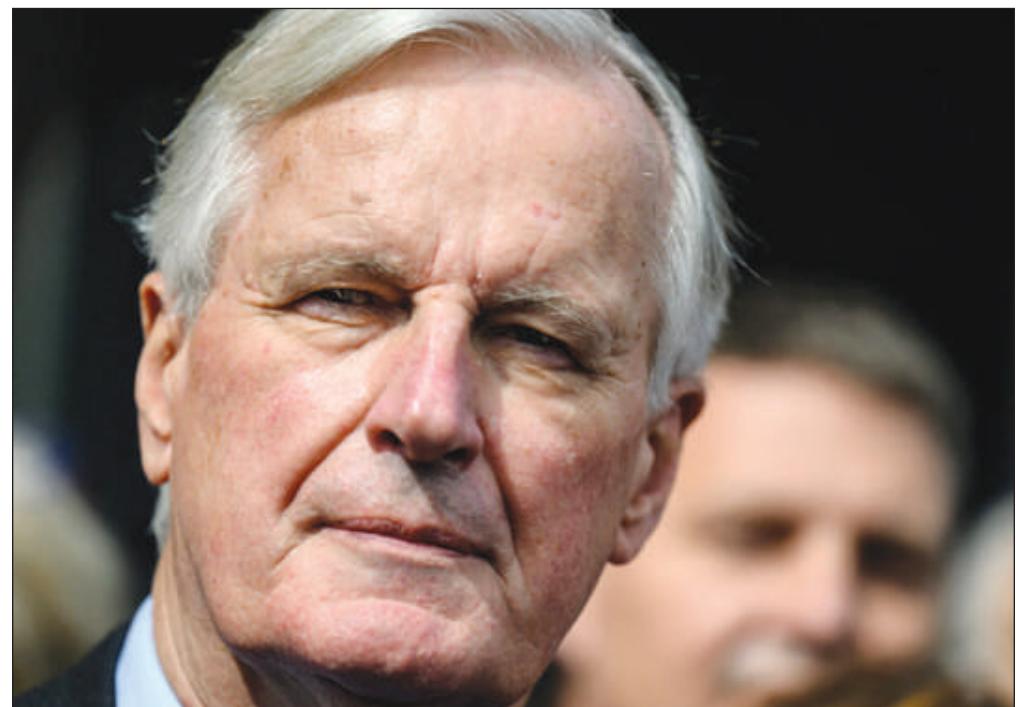
« Le cadre financier de la réforme des retraites doit être préservé », a souligné le Premier ministre, tout en mentionnant des progrès possibles, notamment sur la pénibilité, la pension accordée aux mères de familles et les carrières longues.

Concernant les impôts, le Premier ministre assure ne pas vouloir « les alourdir ». Mais il concède que « les plus riches doivent prendre part à l'effort de solidarité ».

Michel Barnier veut mettre en place des « prélèvements ciblés », notamment sur les grandes entreprises.

Les « grandes lois » de « progrès social ou sociétal » comme celles sur l'interruption volontaire de grossesse ou l'assistance médicale à la procréation (AMP ou PMA) seront « préservées », a assuré le Premier ministre Michel Barnier dimanche sur France 2.

« Ces lois, elles seront intégralement préservées » et « je serai un rempart pour



qu'on préserve l'ensemble de ces droits acquis » en termes « de libertés, de progrès social.

Michel Barnier « regrette beaucoup » la posture de la gauche. « Je n'ai même pas ouvert la bouche qu'on me menaçait de censure », déplore le Premier ministre en citant l'extrême-gauche, l'extrême-droite et la gauche.

Il assure également avoir « interrogé beaucoup à gauche » pour la composition de son gouvernement.

### « Ce n'est pas une cohabitation »

Michel Barnier balaie l'idée d'une cohabitation, qui n'existe pas selon lui. « Le Président préside, le Premier ministre gouverne », a-t-il renchéri.

Laurent Delahousse a comparé la composition d'un nouveau gouvernement avec la négociation du Brexit. « Je savais que la tâche était difficile », lui a répondu Michel Barnier. Selon lui, le pays est « dans une situation très grave », en parlant de la dette.

Le Premier ministre doit s'exprimer sur

France 2 sur ses priorités.

Après une prise de parole de Bruno Le Maire, qui a souligné qu'il n'y avait « pas de pouvoir magique » dans les tiroirs de Bercy, il a tenu à offrir un makila, une canne en bois d'origine basque à son remplaçant.

À son tour, Antoine Armand a salué chaleureusement Bruno Le Maire, le félicitant avec « amitié et admiration » pour son bilan après sept années passées à Bercy.

Le nouveau ministre de l'Économie a ensuite donné trois caps. Le premier « poursuivre le combat pour la souveraineté », que ce soit celle de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie ou encore des finances publiques.

Ensuite, il a tenu à souligner le besoin d'action face à l'urgence climatique. « Il faut faire advenir un modèle qui allie croissance, baisse des émissions et protection de la biodiversité », d'après Antoine Armand.

Enfin, il veut faciliter la tâche des entreprises, qui sont la richesse de la France, et ne pas les encombrer avec « des normes inutiles ».

## Tanzanie

# Les domiciles de deux leaders d'opposition pris pour cible par la police avant une manifestation



Le parti d'opposition tanzanien Chadema dénonce une répression croissante à son égard de la part du gouvernement politique actuel en vue des futures élections locales. Le 7 septembre le chef du parti d'opposition avait été retrouvé mort.

La police a bloqué lundi matin les accès aux domiciles des deux leaders du principal parti d'opposition tanzanien Chadema, qui a appelé à manifester malgré l'interdiction de la police contre les disparitions de ses membres, a annoncé la formation. Chadema a lancé son appel à descendre lundi dans les rues de la capitale économique Dar es Salaam après le meurtre d'un de ses dirigeants, Ali Mohamed Kibao, enlevé par des hommes armés et retrouvé mort le 7 septembre. Le parti dénonce une répression croissante à son égard à quelques mois d'élections locales prévues en novembre et accuse la présidente Samia Suluhu Hassan de revenir aux pratiques autoritaires de son prédécesseur John Magufuli, après avoir donné des signes d'ouverture démocratique quand elle est arrivée au pouvoir en mars 2021.

La police tanzanienne a arrêté lundi le vice-président du principal parti d'opposition Tundu Lissu avant une manifestation, interdite par la police, prévue dans la capitale économique Dar es Salaam pour dénoncer les disparitions de militants, a annoncé sa

formation.

« La police a arrêté le vice-président de Chadema (...) Tundu Lissu à son domicile de Tegeta. Un convoi de 11 véhicules l'a emmené sans préciser à quel commissariat de police ils se rendaient », a annoncé sur X le parti Chadema, qui avait auparavant indiqué que les routes menant au domicile de son président Freeman Mbwe avaient été bloquées par la police.

### Interdiction de manifester

La police a interdit la manifestation et des forces anti-émeutes, avec des canons à eau, ont été déployées en plusieurs points stratégiques de Dar es Salaam, notamment dans les quartiers de Buguruni et Ubungo, mentionnés par Chadema comme points de départ de la manifestation. « Depuis quelques jours, la police a fermé toutes les routes menant au domicile du président du

Chadema, Freeman Mbwe. Tous les usagers de la route sont arrêtés, fouillés et interrogés sur leur intention de manifester », a annoncé Chadema dans un message sur X. Des forces de sécurité ont également encerclé la maison du vice-président Tundu Lissu, ajouté le parti dans un autre message.

Le 12 septembre, Freeman Mbwe a lancé un ultimatum aux autorités, leur demandant d'enquêter sur les disparitions de plusieurs de ses membres et qu'ils soient « ramenés vivants ou morts », sous peine de manifestation. La police avait annoncé qu'aucune manifestation ne serait autorisée. Chadema a maintenu son appel. « Aucune de nos demandes n'a été prise en compte ou n'a reçu de réponse », a affirmé dimanche Freeman Mbwe dans un discours sur X Space. Le commandant de la police Jumanne Muliro a, lui, rappelé en week-end que « depuis que les manifestations ont été annoncées, la police a publiquement déclaré que les manifestations étaient interdites ». « Si le Chadema a sa propre position, c'est son affaire », a-t-il ajouté. En août, un précédent rassemblement interdit par la police mais maintenu par Chadema avait vu 520 dirigeants et sympathisants du parti, dont Freeman Mbwe et Tundu Lissu, arrêtés, puis libérés quelques jours plus tard. Plusieurs ONG et pays occidentaux, États-Unis en tête, ont exprimé leur inquiétude sur le climat politique actuel dans ce pays d'Afrique de l'Est.

## Health Track inauguré à Coromandel

Une piste de santé de 400 mètres, à hauteur de Rs 6 889 500, a été inaugurée, dimanche dernier, à Chapman's View à Coromandel, en ligne avec la vision du ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique pour un environnement plus propre et une île Maurice plus verte.

La ministre de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale, Fazila Jeewa-Daureeawoo, le ministre de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, Kavydass Ramano, et d'autres personnalités étaient également présentes à la cérémonie d'inauguration.

Dans un communiqué, Fazila Jeewa-Daureeawoo a rappelé les efforts du gouvernement pour offrir une gamme d'installations sportives accessibles à tous en vue d'encourager les citoyens à pratiquer une activité physique pour une meilleure santé et un meilleur bien-être. Elle a invité les habitants de la région à se retrouver en famille et à profiter d'un moment de loisirs.

De son côté, le ministre de l'Environnement a exhorté les habitants à être responsables et à profiter au maximum des équipements du parcours de santé tout en préservant la beauté naturelle de la région.

L'objectif du parcours santé est d'inciter les personnes résidant à proximité à pratiquer régulièrement des activités physiques en milieu naturel et de contribuer à l'amélioration de leur santé physique et mentale. Plusieurs commodités sont disponibles au parcours de santé dont une table de pique-nique; 10 bancs en plastique recyclé ; un kiosque ; et 25 cinq lampes solaires

Il est à noter que le Conseil municipal de Beau Bassin - Rose Hill prendra en charge l'entretien de la piste santé ainsi que toutes ses commodités.

### NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company "JVOLUTION LTD", whose registered office is situated at **125 Menagerie Road, Cassis, Port Louis** shall apply to the Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

Notice is also hereby given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company should be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 23<sup>rd</sup> September 2024  
Director

### SALE BY LICITATION

NOTICE is hereby given that on Thursday the 28<sup>th</sup> day of November, 2024, at 1.30 p.m., shall take place before the Master's Bar situate at Supreme Court Building, at corner Edith Cavell and Desroches streets, Port Louis, the SALE BY LICITATION, prosecuted at the request of Mr. Koomar Baldeo Parsad PURMESSUR, against Mrs. Tilkee PURMESSUR Ww. of Angad Ramchudar, Mrs. Bhavna NUCKCHADY and Ashmi NUCKCHADY, of a portion of land of the extent of **274.20 m<sup>2</sup>** situate in the district of Plaines Wilhems place called Glen Park, Camp Creole and bounded as follows: on the 1<sup>st</sup> side by a common road of 3.48 mts large, reserves of 90cms large in between, on 14.47 mts, on the 2<sup>nd</sup> side by Gheewoonajee Rajessur on 18.87 mts, on the 3<sup>rd</sup> side by Lot No.2 on 14.47 mts, on the 4<sup>th</sup> side by F. Goorannah, a right of way of 2.44 mts large in favour of Lot No.2 described in the surveyor's report, to have access to the public road, in between, on 18.87 mts. 'Cette dernière limite est reliée à la première par une courbe dont le rayon mesure 3 mètres. Au dit procès verbal, observation a été faite que le sus dit terrain, après distraction de la partie du terrain sur laquelle a été accordé un droit de passage de 2.44 mts de large et une courbe de virage de 3 mts de rayon à son extrémité est de 255.66 mts', together with an incomplete concrete building under slab, the whole more fully transcribed in **TV 2431/19**, and the whole more fully described in the memorandum of charges filed in the above matter.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Dated at Port Louis, this 24 /09/2024.  
(sd) O.N. Abbasakoor, Senior Attorney  
Of No.4, Sir Virgile Naz street, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

### SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 03rd day of October 2024 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court,

Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, Court room No. 23, 2nd floor, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Levy of the following immovable properties, viz: **PORTION 1:-** Une portion de terrain de la contenance de **HUIT PERCHES TROIS/QUARTS (8P3/4)** soit **TROIS CENT SOIXANTE NEUF METRES CARRES ET TRENTE TROIS CENTIEMES DE METRE CARRE (369.33m<sup>2</sup>)**, située au quartier de Flacq, lieudit Riche Mare, et borne tant d'après le titre de propriété que d'après un procès-verbal de partage dressé par M. Mahmood Gopaul, arpenteur jure, en date du 28/11/1974, enregistre au Reg. B. 118 No.969 et transcrit au Vol.1269 No.245, comme suit: Du premier cote, par le lot d'Abdool Raman Seeroo, sur cinquante deux pieds. Du deuxième cote, par la propriété Constance, sur soixante-sept pieds. Du troisième cote, par le lot de Bibi Sara Seeroo, épouse de M. Mahmood Bhikoo, sur cinquante-deux pieds. Et du quatrième cote, partie par le lot d'Abdool Hamid Seeroo et partie par l'axe d'un chemin mitoyen de dix pieds de large, commun à tous les copartageants et donnant accès à un chemin public, sur soixante sept pieds trois pouces. La mesure employée est le pied français, bearing PIN No 1406350195. **PORTION 2:-** Une portion de terrain de la contenance de **HUIT PERCHES TROIS/QUARTS (8P3/4)** soit **TROIS CENT SOIXANTE NEUF METRES CARRES ET TRENTE TROIS CENTIEMES DE METRE CARRE (369.33m<sup>2</sup>)**, située au quartier de Flacq, lieudit Riche Mare, et borne tant d'après le titre de propriété que d'après le susdit procès-verbal de partage de M. Mahmood Gopaul, arpenteur jure, comme suit: Du premier cote, par le lot de Bibi Banon Seeroo, épouse de M. Rajcoomar Ghoorbin, sur cinquante-cinq pieds. Du deuxième cote, partie par l'axe d'un chemin mitoyen de dix pieds de large, commun à tous les co-partageants et donnant accès à un chemin public, sur soixante sept pieds trois pouces. Du troisième cote, par le lot de Bibi Sara Seeroo, épouse de M. Mahmood Bhikoo, sur quarante-sept pieds. Et du quatrième cote, partie par la Rivière Coignarde et partie par Mareemootoo Moorghen, sur une ligne brisée en deux parties; la première de onze pieds et la deuxième de soixante pieds. La mesure employée est le pied français, bearing PIN No 1406350196. **PORTION 3:-** Une portion de terrain de la contenance de **QUINZE PERCHES (15P)** soit **SIX CENT TRENTE TROIS METRES CARRES ET TREIZE CENTIEMES DE METRE CARRE (633.13m<sup>2</sup>)**, située au quartier de Flacq, lieudit Riche Mare, et borne tant d'après le titre de propriété que d'après le susdit procès-verbal de partage de M. Gopaul, arpenteur jure, comme suit: Du premier cote, partie par le lot d'Abdool Hamid Seeroo et partie par le lot d'Issah Seeroo, sur quatre-vingt-dix-neuf pieds. Du deuxième cote, par la propriété Constance, sur quatre-vingt-deux pieds. Du troisième cote, par un chemin public, sur cinquante et un pieds et demi. Et du quatrième cote, par les sinuosités de la Rivière Coignarde. La mesure employée est le pied français, the whole more fully described and transcribed in Vol TV. 2272 No.41 bearing Pin No 1406350194. All the 3 portions are contiguous and today form a single portion of land. Together with all the building existing on the said portions of land or any building which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve. **PORTION 4:-** Une portion de terrain de la contenance de **DEUX CENT HUIT METRES CARRES ET QUATRE VINGT TREIZE CENTIEMES (208.93m<sup>2</sup>)**, située au quartier de Flacq, lieudit Centre de Flacq, et bornée tant d'après le titre de propriété que d'après un rapport, avec plan figuratif, dressé par Monsieur Maurice D. Dumazel, ancien arpenteur jure, en date du 15/11/1990, enregistre au Reg. L.S26 No.12795, comme suit: Du premier cote, par le surplus du terrain et partie par un chemin de quatre mètres quatre-vingt-huit centimètres de large, sur une longueur totale de treize mètres quarante-neuf centimètres. Du second cote, par les sinuosités de la Rivière Cère. Du troisième cote, par Medine ou ayants droit, sur dix-neuf mètres trente-sept centimètres. Et du quatrième et dernière cote, par le surplus du terrain, sur quatre longueurs mesurant respectivement huit mètres quatre-vingt-dix-neuf centimètres, deux mètres cinquante-neuf centimètres, huit mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres. Together with all the building existing on the said portion of land or any building which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve, the whole more fully described and transcribed in Vol TV. 2123 No.30 bearing Pin No. 1406030152; the whole more fully described in the Memorandum of Charges filed in the matter. **The said sale is prosecuted at the request of MauBank Ltd acting in the rights of MPCB Ltd against 1.- SOCIETE ARZAM KHAN & CIE, duly represented by its Gerant namely Mr Fareed ARZAM KHAN, 2.- Mr Fareed ARZAM KHAN and 3.- Mrs Sarfoon Nessa ARZAM KHAN (born CAUNHYE) both residing at Route Riche Mare, Centre de Flacq.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 18th September 2024.

**Mrs Anju. K. GHOSE**  
Of Suite No 3, 6th Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port Louis.  
Attorney in Charge of the sale.

### NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

#### NOTICE IS HEREBY GIVEN:

THAT Adelfia Limited (the "Company"), a company authorised to operate as an Authorised Company, having its Registered Office at c/o GlobalServe Management Limited, Ground Floor, Ebene House, 33 Hotel Avenue, Cybercity, Ebene, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

THAT the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001.

THAT pursuant to Section 312 of the Companies Act 2001, any objection to the removal of the Company shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

Dated this 23<sup>th</sup> day of September 2024

**GlobalServe Management Limited**  
Registered Agent

### CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Ms. Marie Aurelie Regine LABELLE** of Raffia Road, Bois D'Oiseaux, Poudre D'Or Village, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change the names of her minor son **Muhammad Aayan Chahid** into those of **Elohim Aayan Izael**, so that in the future he shall bear the names and surname of **Elohim Aayan Izael HERBU**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 19th day of September 2024.

**Ms. Marie Aurelie Regine LABELLE**  
Applicant

### NOTICE FOR CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that Andrew RAMDHUN of Old Post Office Road, Bel Air Riviere Seche, has applied to the Honourable Attorney - General for leave to change his name Andrew into that of Krishna so that in the future he shall bear the name and surname of Krishna RAMDHUN.

Objections, if any, should be filed in the registry of the Office of the Attorney - General within a period of 28 days as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Applicant: Andrew RAMDHUN

Date: 24<sup>th</sup> September 2024

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

#### NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that C.H.R. VILLAS LTD Rep By Sanjeet Bundhoo will apply to the District Council of Pamplemousses for a Building and Land Use Permit for a proposed Multi-Purpose Hall, including Wedding Hall at Arsenal Balaclava Road B41, Arsenal with the following Electrical equipment (1) 4 Loud Speaker -100 watt each

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated: 17<sup>th</sup> September 2024

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

#### NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, OMNILAB LTD, will apply to the Municipal of Vacoas/Phoenix for a Building and Land Use Permit for a CONSTRUCTION OF WORKSHOP INCLUDING OFFICE AT GROUND FLOOR LEVEL ONLY AND BOUNDARY WALL 1.8m HIGH at LOT NO. 2, MORCELLEMENT SOLFERINO, VACOAS.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 20.09.2024

## Ligue 1

Lyon 2 Marseille 3

## L'OM replonge l'OL dans le doute (2-3)

Lyon et Marseille étaient aux prises, dimanche, pour le compte de la 5e journée de Ligue 1. Score final, 2-3.

L'Olympique Lyonnais recevait l'Olympique de Marseille dimanche soir en clôture de la cinquième journée de Ligue 1. Réduits à 10 pendant la majeure partie du temps, les Phocéens ont trouvé les armes pour s'emparer des trois points de ce premier Olympico de la saison.

## L'OM résiste aux assauts de l'OL

Première mi-temps très animée entre les deux équipes. C'est l'OL qui mettait la pression d'entrée sur les Marseillais, acculés dans leur moitié de terrain. Une pression qui poussait d'ailleurs à la faute Leonardo Balerdi qui se faisait exclure après seulement 4 minutes de jeu. En supériorité numérique, les Gones s'installaient dans le camp marseillais. La première occasion lyonnaise venait des Gift Orban qui butait sur Geronimo Rulli après une belle passe de Corentin Tolisso (13e).

Mais les hommes de Roberto De Zerbi ne se contentaient pas de défendre et profitaient de chaque contre-attaque. Valentin

Rongier allumait même Lucas Perri après une percée de Mason Greenwood mais le gardien brésilien détournait la frappe en corner (23e). L'OL enchainait les assauts sur le camp phocéen mais se heurtait à une défense bien organisée. Alors qu'on se dirigeait vers un nul à la pause, l'OM concédait un penalty après une main de Valentin Rongier dans la surface (45+4). Mais Alexandre Lacazette butait sur un excellent Geronimo Rulli qui envoyait bien les deux équipes aux vestiaires avec zéro but marqué (45+6).

## L'OM au bout du suspense

Au retour des vestiaires, les Phocéens revenaient avec des intentions clairement offensives. Idem pour les Gones qui multipliait également les attaques sur le camp marseillais. Il n'a pas d'ailleurs failli du tout assez de temps pour voir Marseille craquer sur un coup de tête de son ancien joueur, Duje Caleta-Car qui convertissait un centre de Clinton Mata (1-0, 53e). Alexandre Lacazette avait ensuite la balle du break dans les pieds mais butait, une nouvelle fois, sur Rulli qui maintenait l'OM en vie (58e).



Les Phocéens essayaient aussi d'aller de l'avant mais se heurtait à la défense de l'OL qui en profitait pour amorcer des contre-attaques. Marseille parvenait enfin à égaliser grâce à Pol Lirola qui se servait d'une erreur de l'arrière-garde rhodanienne pour ajuster Lucas Perri d'un sublime lob (1-1, 69e). Tout juste entré en jeu, Ernest Nuamah tentait de forcer la décision côté lyonnais, mais sa frappe passait près du poteau gauche de Rulli (76e). Ulisses Garcia, lui, ne manquait pas sa chance après un centre en retrait de Lirola et lobait astucieusement Lucas Perri (1-2, 82e). L'OL insistait derrière pour recoller au

score, mais Georges Mikautadze manquait le cadre à deux reprises (83e, 85e).

L'OM pensait conserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final, mais c'était sans compter sur la détermination du nouveau prolongé, Rayan Cherki, qui remettait les pendules à l'heure (2-2, 90e+3). Toutefois, il était impossible que cet Olympico s'achève sur un nul et l'OM allait repasser devant grâce à Jonathan Rowe qui mettait fin aux débats (2-3, 90e+4). Marseille remonte à la première place avec ses 13pts alors que Lyon (14e, 4pts) descend d'un cran au classement.



## Brest – Toulouse (2-0) Le TFC a perdu la recette

Après la première victoire de son histoire en Ligue des Champions face à Sturm Graz (2-1), le Stade Brestois est

resté sur son nuage contre Toulouse (2-0) dimanche, dans le cadre de la 5e journée de Ligue 1.

En confiance, les hommes d'Eric Roy ont très bien démarré avec une première grosse occasion pour Salah, repris par un superbe tacle de Nicolaisen. Ils ont continué à pousser derrière, et la récompense est venue de Baldé, parti du milieu de terrain et bien aidé par la déviation involontaire du défenseur central toulousain (1-0, 19e) ! Lancés, les Brestois ? On l'a cru, mais une faute bête de Pereira Lage sur Gboho dans la surface a failli permettre au TFC d'égaliser : heureusement pour les Bretons, Aboukhla a raté le cadre !

Un premier penalty sifflé pour les Pitchounes, puis un autre... finalement annulé par la VAR. Pas imprenable, le Stade Brestois, donc. Et encore plus sans son coach, expulsé lors du premier acte. Après la pause, la même physionomie avec un TFC dominateur et un SB29 visiblement fatigué. Aboukhla, encore lui, a cru égaliser sur un centre parfait de Sidibé mais, après avoir raté son penalty, il a tout simplement raté le ballon...

Les Bretons ont réagi suite au coaching et aux entrées de Faivre et d'Ajorque, qui a adressé un superbe centre à Sima, trop maladroit pour conclure. En fin de rencontre, l'autre entrant a fait le break pour définitivement valider les trois points (2-0, 90+1e) ! Le premier but de la saison pour l'ancien Lyonnais. Un deuxième succès en L1 qui permet à Brest de remonter à la 11e place du championnat.

## Premier succès pour un MHSC renversant face à Auxerre (3-2)

Le MHSC sort la tête de l'eau ! Les Pailladins ont signé dimanche face à Auxerre leur première victoire de la saison. Un succès 3-2, au terme d'une deuxième période de folie, avec quatre buts inscrits en dix minutes. Les Héraultais sont 15èmes.

C'était le match à ne pas perdre et le MHSC l'a gagné. Victoire 3-2 face à un concurrent direct au maintien, l'AJ Auxerre. Premier succès de la saison pour les Héraultais, après trois défaites de rang et une place de dernier avant le coup d'envoi de cette cinquième journée de Ligue 1. Malgré une dizaine de joueurs toujours absents, la Paillade a montré un tout autre visage que celui des dernières semaines, en particulier en deuxième mi-temps.

Menés 1-0 à la pause après le but auxerrois de Traoré (18'), les hommes de Michel Der Zakarian ont renversé les Icaunais, grâce à un doublé d'Akor Adams (65', 75') et un autre de Modibo Sagnan (71'). 10 minutes de folie en seconde mi-temps qui permettent de souffler et surtout de sortir de la zone rouge et conforter les

choix du technicien héraultais (Ferri hors groupe, Lecomte sur le banc). De très bon augure aussi avant deux déplacements compliqués à Monaco, puis à Reims.

On a eu quelques réminiscences de la lourde défaite à Rennes (3-0) quand le MHSC a flanché sur la première opportunité adverse et le but de Traoré (18'). Les minutes suivantes ont été compliquées, un peu de maladresse icaunaise pour empêcher le 2-0, avant que l'énorme arrêt de Leon sur une frappe surpuissante d'Adams ne vienne réveiller la Paillade (39'). Dans la foulée, Nordin fracasse la barre (42') et les Montpelliérains rentrent aux vestiaires frustrés.

Ils en ressortent avec la même envie qu'en fin de première période, encore plusieurs occasions avant l'égalisation peu après l'heure de jeu, et une tête d'Adams seul dans les six mètres auxerrois à la retombée d'un corner de Savanier (65'). Le début de 10 minutes complètement folles. Sagnan donne l'avantage à son équipe sur un nouveau coup de casque, après un excellent centre de Sacko, parfaitement décalé par son capitaine (71'). À peine le



temps de célébrer que l'AJA revient à hauteur, par Onaiwu (72'). Retour des deux artistes montpelliérains Savanier et Adams trois minutes plus tard, avec une belle récupération de Birama Touré, avant que l'ancien Nîmois ne lance parfaitement dans la profondeur son n°8 pour le 3-2 et les trois premiers points de la saison.

Le Nigérian n'avait plus marqué de doublé depuis près d'un an, face à Toulouse. L'attaquant a certainement repris confiance avec ses deuxièmes et troisièmes buts de la saison. Ils viennent aussi récompenser son engagement, ses courses et sa disponibilité, pas toujours payantes ces dernières semaines.

## Ligue 1

PSG 1 Reims 1

# Paris lâche ses premiers points à Reims

Dans le sillage de sa performance moyenne en Ligue des champions, le PSG s'est loupé sur la pelouse de Reims. Bien en place tactiquement et ambitieux par séquences, les Rémois confirment quant à eux leur bon début de saison.

Ça y est, Paris a lâché ses premiers points de la saison. Tenu en échec par un Stade de Reims qui a l'habitude de poser des problèmes à la formation parisienne, le champion de France conclut une semaine pleine de questions sur une contre-performance. Pour les Rémois, ce nul est le fruit d'un abattage collectif impressionnant face auquel le leader s'est longtemps montré sans solution. Au coup d'envoi, Luis Enrique avait pourtant décidé d'utiliser pour la première fois son nouveau joyau, Désiré Doué, dans la peau d'un titulaire. Aligné dans l'axe, l'ancien Rennais a finalement beaucoup permis sur le front de l'attaque pour se montrer sous un meilleur jour. Intéressant et percutant, tout en touchant beaucoup de ballons dans la surface adverse, il est sorti peu après l'heure de jeu, touché à la cheville qui plus est, avec une petite frappe à son actif, repoussée par Diouf. L'infirmière s'est peut-être bien remplie, alors que Vitinha est lui aussi sorti en boitant à 20 minutes de la fin.

Si, sur le papier, Paris était aligné en 4-3-3, les Parisiens ont plutôt évolué dans une sorte de 3-4-3 avec Warren Zaire Emery au milieu. Alors qu'on imaginait les leaders en grande maîtrise et étouffant de surnombre au cœur du jeu, ils ont plutôt été

asphyxiés par un Stade de Reims parfaitement en place, prêt à laisser le ballon aux hommes de Luis Enrique avant de jaillir en bloc, collectivement, dans le sillage du capitaine Agbadou en très grande forme, sans avoir peur de se lancer dans quelques séquences de conservation pour autant.

C'est d'ailleurs sur une action de la sorte que Reims s'est parfaitement projeté pour ouvrir le score. Oumar Diakité, du rond central, a décalé Junya Ito sur le côté droit. Ce dernier a centré fort dans la surface et, par le concours, d'un Marquinhos un peu déboussolé par un petit cafouillage, a trouvé Keito Nakamura pour l'ouverture du score (1-0, 9e).

Si à Delaune, c'est la qualité tactique de la performance rémoise qui fait sensation, celui qui fait lever les foules s'appelle toutefois Junya Ito. L'attaquant de 31 ans est dans tous les bons coups et provoque énormément. Capable de remonter le ballon sur une trentaine de mètres et de pousser les Parisiens à la faute, il a fait vivre un petit calvaire à Lucas Bernaldo, victime d'un petit pont notamment. À la pause, Reims est devant, et l'ailier japonais est donc logiquement le Rémois qui a le plus touché le ballon (29) et réussi le plus de passes (21) et il a alors une bonne tête d'homme du match, quand seul Lee Kang-in a vraiment provoqué des sueurs froides aux locaux (20e) pour un PSG qui peine à se procurer des occasions franches.

Au retour des vestiaires, si Paris commence logiquement à faire le siège de la surface rémoise, il ne le fait pas aussi bien que d'habitude et, surtout, se laisse prendre



de vitesse sur quelques contre-attaques rémoises, où l'on retrouve évidemment Ito. Mais là où Reims peut jouer son va-tout, c'est sur les coups de pied arrêtés. Si les nombreux corners ne donnent rien, Emmanuel Agbadou fait passer un frisson dans tout le stade Delaune avec une frappe hyper sèche sur coup franc à la 60e minute. Sauf que Paris pousse de plus en plus et que Barcola n'est pas passé loin d'égaliser de la tête sur un délice de centre de Lee Kang-in (54e). Mais la sortie prématurée de Désiré Doué a un tout autre effet sur le match, puisqu'elle provoque l'entrée en jeu d'Ousmane Dembélé, au repos au coup d'envoi. À peine entré en jeu, le numéro 10 parisien fait la différence, en finisseur, après un bon centre de João Neves, encore passeur décisif (1-1, 69e). Paradoxalement, c'est sans provocation, dribbles ou percussions qu'il a vite effacé sa prestation dramatique face au but contre Gérone.

Le moustique du PSG est en confiance

et ça se voit. D'une tête d'avant-centre, il loupe de peu le cadre (82e) et donne l'occasion de donner un nouveau souffle au PSG. Sauf que Paris n'est définitivement pas dans un grand soir et que Senny Mayulu est contré in extremis par Thibault De Smet dans le temps additionnel. La dernière occasion du match est même pour Reims, tout proche de réaliser le hold-up parfait sur un contre éclair, où Amine Salama a trop tardé à servir Nhoa Sangui, qui manque finalement le cadre au bout d'une longue course. Le nul est donc logique, entre un Paris trop poussif et peu inspiré, et un Reims conquérant en première période avant de développer son plan de jeu. Le PSG peut être rejoint en tête du championnat par l'OM dès dimanche et boucle une semaine peu convaincante, alors que pour les locaux, ce nul leur confère provisoirement la cinquième place, un point derrière Lens.

## Monaco 3 Le Havre 1

# Dominé par l'AS Monaco, le HAC chute sur le Rocher

En grande difficulté durant les vingt premières minutes, le Havre AC est parvenu à faire douter l'AS Monaco avant de finalement concéder une deuxième défaite consécutive à l'extérieur dimanche.

À près son non-match et la défaite concédée à Toulouse, le Havre AC n'est pas parvenu à relever la tête face à l'AS Monaco. Pour le compte de la cinquième journée de Ligue 1, les Ciel et Marine ont été vaincus sur la pelouse du stade Louis-II dimanche 22 septembre 2024.

En Principauté, les Havrais souffrent dès les premières minutes de jeu. Profitant d'une frappe déviée de Balogun, Minamino adresse une offrande à Teze qui n'a plus qu'à pousser dans le but vide (1-0, 8e). Le HAC, qui n'a pourtant pas existé durant les vingt premières minutes de jeu, parvient cependant à revenir au score. À la suite d'un coup

franc botté par Opéri, Lloris remise pour Kuziaev. Le Russe s'emmène le ballon et surprend l'arrière-garde monégasque d'un splendide extérieur du pied qui se loge dans le petit filet de Kohn (1-1, 30e).

## Le HAC a cru prendre les devants

À la pause, les hommes de Didier Digard tiennent un bon point de leur déplacement sur le Rocher. Ce dernier va malheureusement s'évaporer dans le deuxième acte. Dès le retour des vestiaires, le club moyen prendra l'avantage, mais Casimir va se voir à nouveau refusé son premier but en Ligue 1 pour une mince position de hors-jeu (48e). Derrière, l'ASM parvient à reprendre l'avantage grâce à une belle enroulée d'un Ben Seghir rentré à la mi-temps (2-1, 66e). Libéré, Monaco creuse l'écart par l'intermédiaire de Balogun quatre minutes plus tard (70e) et enterrer les derniers espoirs havrais.



## La mi-temps est sifflée sur un score de parité

À la reprise, Angers prend la maîtrise du match au fil des minutes sans pour cela se montrer réellement dangereux.

À la 60 ème minute, Antoine Kombouaré voulant dynamiser son équipe effectue un triple changement avec Mustafa Mohammed, Sorba Thomas, Nicolas Cozza, ce qui n'aura pas d'impact sur le rendement de l'équipe. Car mis à part une reprise de volée de Mathis Ablin à la 65 ème minute stoppée par Fofana puis à la 71ème minute un tir de Sorba Thomas dévié par Lefort, le FC Nantes n'aura pas vraiment d'autres occasions pour mettre en danger son adversaire.

Dans la seconde partie, le match s'est joué sur un faux rythme, les deux équipes semblant se contenter de ce nul. Malgré tout, ce résultat paraît frustrant pour l'équipe nantaise tant l'adversaire paraissait à sa portée.

Les Canaris pointent désormais à la 5ème place de ce championnat avant d'accueillir le week prochain l'AS Saint Étienne une équipe qui se trouve en grande difficulté. Il est attendu une plus grande prise de risque.

# FC Nantes - SCO Angers 1-1 Un nul frustrant



Dimanche au stade Raymond Jopa pour le compte de la 5ème journée, le SCO Angers dernier du classement accueille son voisin nantais avec l'ambition de gagner son premier match.

À la 7ème minute, un superbe enchaînement de Moses Simon était ponctué par une frappe repoussée par Fofana. Le match démarrait sur de bonnes bases, mais le derby s'équilibrerait après un premier quart d'heure d'observation

À la 18ème minute, un centre de Moses Simon trouve Johann Lepenant qui d'une reprise en pivot trompe le gardien angevin. C'est le premier but sous les couleurs nantaises pour ce jeune joueur prêté par l'Olympique lyonnais. La joie fut malheureusement de courte durée puisque 4 minutes plus tard, une faute peu évidente de Jean-Charles Castelletto sur EL-Melali provoque un penalty. Addelli, qui a été omniprésent tout au long de cette première mi-temps, égalise pour son club. Après ce premier but, les Angevins vont se montrer plus dangereux.